

# L'écho du Parc

numéro 27 - octobre - novembre 2019

## Abbaye des Vaux de Cernay le sain dessein

**PORTRAIT**  
Michel Tournier,  
Goncourt de  
circonstances

**TERROIR**  
Opération  
escargots

# L'actu en images



Yaourt dégusté à l'ombre, caresses aux lapins, séance de traite de vaches, visite de chèvrerie, quelques notes de musique et déjeuner sur l'herbe, c'est la fête des fermes 2003 qui battait son plein le 1<sup>er</sup> juin dernier.



Transats, ciel étoilé, douceur estivale et beaux paysages, l'opération cinéma de plein air aura permis à près de 1 000 personnes de découvrir ou redécouvrir quatre films liés à l'environnement et au patrimoine, dans des sites d'exception. Ici, le château de Mauvières pour *Cyrano de Bergerac*.



**SEMA**  
Métiers d'ART



La route des orgues réunissait, en mai dernier, près de 120 personnes, venues apprécier, d'une église à l'autre (ici avec une classe d'enfants) au gré d'une balade avec l'association EOL, des concerts d'orgues.

L'exposition des artisans d'art se tenait pour la première fois au Moulin d'Ors à Châteaufort avec davantage d'exposants. Une constante pourtant : la qualité des œuvres présentées, la passion des artisans à expliquer leur métier et le plaisir du public venu nombreux à leur rencontre.

Cinq communes ont organisé, en juin dernier, avec l'association l'Arbre et Image, la *Photo du siècle*, qui devait réunir en un seul cliché tous les habitants, commerçants et artisans du village. Foule et tenue des grands jours s'étaient données rendez-vous dans une ambiance chaleureuse. D'autres communes tenteront l'aventure cet automne.



Les collégiens de Chevreuse font une visite historique de leur ville avec la mission éducation du Parc

## LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 84 98 05	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	<b>Villes portes :</b>	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

# Le mot du Président

**M**arier développement économique et protection de l'environnement constitue l'un des grands défis que doivent relever les communes du Parc naturel régional.

Depuis plusieurs années, les activités commerciales et artisanales peuvent bénéficier d'aides spécifiques car elles sont un élément constitutif essentiel de la vie locale en animant les centres bourgs et en assurant des services de proximité.

Mais elles ne suffisent pas pour entretenir le dynamisme économique de notre territoire qui repose aussi sur un tissu de petites entreprises de services dont l'activité est de plus en plus tributaire de la qualité des réseaux de communication.

C'est pourquoi le Parc, en liaison avec le Conseil Général, a pris une série d'initiatives pour accélérer le déploiement de l'Internet à haut débit qui se heurte à une faible rentabilité commerciale en milieu rural. C'est ainsi que l'équipement des centraux téléphoniques de Dampierre et Cernay la Ville dans les prochaines semaines va permettre à de nouvelles communes d'y accéder ; mais il restera encore des points noirs et des performances à améliorer.

Dans un contexte technique, juridique et financier qui évolue très rapidement (il faut des débits de l'ordre de 2 à 3 mégabits pour regarder un film ou un programme télévisé), l'objectif du Parc est d'arriver à une couverture satisfaisante sur tout le territoire et notamment dans les secteurs où se concentrent les entreprises.

Vivre et travailler au pays, un rêve ? Peut-être, mais aussi une nécessité pour animer nos villages.

Yves Vandewalle

Conseiller Général des Yvelines

Maire de Lévis-Saint-Nom

## Sommaire

Actualités \_\_\_\_\_ P4

Portrait \_\_\_\_\_ P5

Michel Tournier : Goncourt de circonstance

Environnement \_\_\_\_\_ P6

Etangs de Bonnelles : au chevet de la nature

Economie au quotidien \_\_\_\_\_ P8

Il est frais mon p'tit commerce

Patrimoine \_\_\_\_\_ P10

Abbaye des Vaux de Cernay :

Le sain dessein

Terroir \_\_\_\_\_ P12

Opération escargots

Villages \_\_\_\_\_ P14

Les arbres, l'autre édifice urbain

Villages \_\_\_\_\_ P16

Élagages : une taille douce  
pour respecter nos arbres

Echo-citoyenneté \_\_\_\_\_ P18

Énergies renouvelables : le retour



Echo du Parc  
octobre 2003 > janvier 2004  
n° 29

Directeur de la publication :  
Charles-Antoine de Ferrières  
Président de la commission  
communication : Guy Poupard  
Rédactrice en chef :

Virginie Le Vot  
Comité de rédaction : Virginie  
Le Vot, Patrick Blanc, Hélène  
Dupont - Ont participé à ce  
numéro : M. Adam, E. Aubert,  
S. Bloch, M. Bourdoiseau, J. M  
Blanchelande, G. Brice, M. Drici,  
C. Geronimi, L. Guilbot, D. Leroy,  
E. Lemonnier, A. Michel

Pour l'équipe du Parc : M. L.  
Gaillard, B. Rombauts, C. Iauras A.  
Marie, S. Lorient, O. Sanch, F. Hardy,  
V. Pastor, H. Godart N. Burgher. -

Composition, photogravure :  
e.maginère. Impression sur  
papier sans chlore :  
Imprimerie de Pithiviers.

Photographies : P. Darphin,  
S. Perera - Alizari, P. Pion, P.  
Blanc, Diapothèque PNR, DR.

Parc Naturel Régional  
Château de la Madeleine  
78472 Chevreuse

Tél. : 01 30 52 09 09  
contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr  
www.parc-naturel-chevreuse.org



## Les priorités du département pour notre vallée

Le Conseil général a entrepris en 2001 une analyse-diagnostic de la situation démographique et économique des Yvelines, et engagé un débat de fond, qui a débouché en novembre 2002 sur l'adoption d'un projet stratégique pour un développement équilibré du département.

Objectif de ce document : définir les évolutions et les enjeux à relever pour maintenir la compétitivité et développer l'attractivité du département. Un cadre de référence est ainsi fixé pour orienter l'action du département sur les 15 prochaines années.

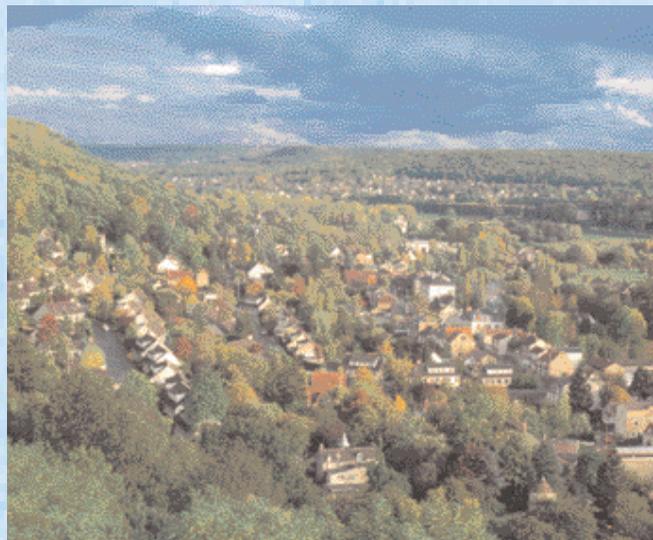
Nombre de priorités concernent directement ou indirectement la Haute Vallée de Chevreuse et rejoignent par ailleurs les objectifs du Parc naturel régional.

C'est ainsi que le projet stratégique prévoit, pour la Haute Vallée de Chevreuse, six actions :

- Accentuer l'effort du Département en matière de développement économique pour remédier à l'érosion d'emplois enregistrée dans le Parc au cours de la dernière décennie. Cet objectif passe notamment par :
  - le renforcement en secteur rural du pôle d'équipement et de services que constitue l'agglomération de Chevreuse et Saint Rémy-lès-Chevreuse avec le développement des services de proximité et des fonctions tertiaires ;
  - l'organisation de l'offre foncière et immobilière d'entreprises ;
  - la recherche d'un mode de développement économique adapté au secteur rural.
- Développer le réseau de télécommunications (internet haut débit) pour maintenir l'attractivité économique du milieu rural et créer un environnement favorable à l'accueil des entreprises spécialisées en haute technologie.
- Conforter les conditions de viabilité de l'activité agricole sur les espaces périurbains.
- Diversifier l'offre de logements par une action visant à encourager l'habitat locatif aidé, par construction, réhabilitation ou reconversion de bâti ancien dans les centres bourgs et cœurs de villages, afin de répondre aux demandes sociales locales non satisfaites (logement des jeunes, familles monoparentales, personnes âgées).

- Soutenir l'aménagement de deux sites patrimoniaux d'intérêt majeur dans le Parc : Port-Royal-des-Champs d'une part, le site des Etangs, Roches et Cascades des Vaux de Cernay d'autre part pour une mise en valeur et une maîtrise plus forte de la fréquentation publique.
- Accompagner les approches intercommunales visant à développer des réseaux de "circulations douces" maillés pour des liaisons piétonnes et cyclistes sécurisées.

Pour encourager et soutenir les communes et leurs groupements à



adopter et mettre en œuvre ce projet stratégique, le Conseil Général des Yvelines a entrepris une importante refonte des différents types de contrat qu'il négocie avec ses partenaires et des aides qu'il alloue aux collectivités. D'ici la fin de l'année, cette refonte sera opérationnelle, offrant aux collectivités davantage d'outils et de moyens pour mettre en œuvre un aménagement du territoire plus cohérent et mieux maîtrisé. Une chance que les élus de la Haute Vallée de Chevreuse ne manqueront pas de saisir. Affaire à suivre !

## Le goût à l'honneur



La semaine du goût battra son plein du 13 au 19 octobre prochains. Au programme des réjouissances gastronomiques on trouvera :

- Le concours culinaire du Parc : douze habitants vont être sélectionnés par tirage au sort pour faire partie du jury. Ils seront alors invités à déguster et à évaluer les plats concoctés par les restaurateurs concourant. Les bons de participations sont à retirer sur cette période à la Maison du Parc ou dans les restaurants participants. Venez tenter votre chance. Par ailleurs, les artisans du Parc (bouchers, pâtisseries, traiteurs...) profiteront de cette semaine pour vous faire des suggestions

de recettes et de menus, selon la saison et les spécialités de leur cru. Les idées menus sont à retirer auprès des commerces participants.

Cette semaine sera aussi l'occasion pour la société EUROCIMEX, installée récemment à Bonnelles, de proposer des dégustations gratuites de viandes et poissons fumés et des démonstrations de son four à fumer. Réservation et renseignements à l'accueil du Parc 01 30 52 09 09.

Enfin, à l'arrivée du rallye pédestre le dimanche 12 octobre, un concours dégustation de terrines et pâtisseries permettra de savourer des produits réalisés par des artisans et commerçants de la région. Le public devra désigner les meilleures d'entre elles.

# Goncourt de circonstance

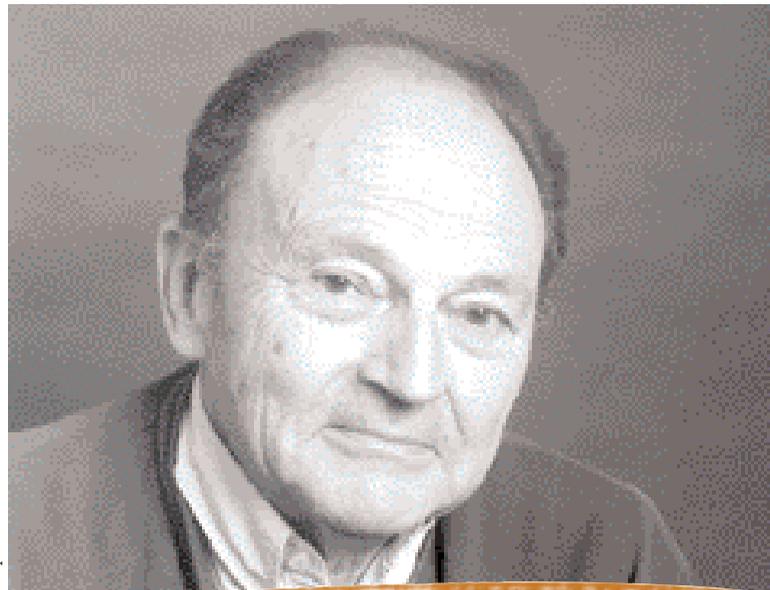
## Michel Tournier

Imaginez la rédaction : écrire le portrait d'un écrivain. C'est comme peindre un peintre, chanter les louanges d'une cantatrice, photographier un photographe... Comment s'y prendre sachant qu'il va me lire ? Conter sa découverte de Choisel, avant de s'y installer en 1957 ? Son premier livre couronné par l'Académie française en 1967 ? Son entrée à l'Académie Goncourt en 72 ?...

"Faites court et simple" me conseille-t-il. "Quand j'ai écrit *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, reprenant le mythe de *Robinson Crusoé*, je croyais faire de la philosophie de contrebande. C'est vrai, le livre a été récompensé, mais j'ai tout réécrit quelques années plus tard. Plus court d'un tiers, plus simple, *Vendredi* ou la vie sauvage est devenu mon livre fétiche. Traduit en 39 langues, plus de 6 millions d'exemplaires ont été imprimés, 100 000 sont encore diffusés chaque année, c'est un "classique" puisqu'il est lu en classe !" Michel Tournier est invité sur tous les continents pour parler de son île déserte, de *Robinson* et de *Vendredi* avec les enfants. Devenu un grand voyageur, il aime retrouver son presbytère, ses voisins, se promener dans le parc du château de Breteuil, de l'autre côté de la rue. C'est là son univers littéraire. "Tout ce que j'ai publié a été écrit ici. L'église, les cloches, la cimetière, le jardin me motivent." Un chat se faufile par la fenêtre... "Les animaux sont très importants pour moi, j'ai soit des chats, soit des oiseaux !" Michel Tournier se dit lecteur avant d'être auteur, lecteur des images de la vie, certainement. Tel son dernier ouvrage *Journal extime*, "Extime ? Le contraire d'intime ! J'aime bien inventer des mots. C'est un faux journal car il est rempli de choses que j'ai vues et entendues", estime-t-il. À Choisel, Michel Tournier est un habitant comme un autre, discret : "Je revendique le maximum de notoriété pour mes livres et le maximum d'obscurité pour moi ! Un écrivain n'est pas une vedette de cinéma. Je peux me balader tranquillement, les gens ne me reconnaissent pas !" En somme, il fait partie du paysage, notre paysage culturel sans doute, pour son œuvre, pièce du patrimoine littéraire.

### Né à Paris, étudiant dans la capitale et à Tübingen en Allemagne, comment vous êtes-vous retrouvé à Choisel ?

Il y avait un terrain de camping où nous aimions venir avec des copains dans les années 50. Nous prenions ce qui s'appelait alors la ligne de Sceaux, puis nous marchions de Saint-Rémy jusqu'au camp. Le hasard fit qu'un collègue de travail avait acheté le presbytère de Choisel. Après l'avoir restauré, il voulut s'en séparer. Je m'y suis glissé en 1957 sans rien changer depuis ! J'ai assisté ici à



© Jacques Sasster

la révolution de la campagne française au milieu du XX<sup>e</sup> siècle : l'arrivée de la télé (les voisins venaient la voir chez moi), la disparition du cheval dont on entendait auparavant le "clic-clac" des sabots dans la rue. Tout cela a changé, comme la ferme traditionnelle où l'on allait chercher son litre de lait, sa douzaine d'œufs, son lapin commandé la veille...

### Seriez-vous nostalgique ?

Non, je suis simplement assez vieux pour avoir vécu cela. J'ai travaillé chez des paysans pendant la guerre, c'était trop dur, un travail inhumain. Aujourd'hui, un seul agriculteur gère des centaines d'hectares et pilote des machines énormes, climatisées, sonorisées !

Je suis pour le progrès. Dans le domaine de l'édition, il m'a apporté le moment le plus merveilleux de ma carrière : j'ai été appelé, il y a quelques années, par l'Institut national des jeunes aveugles à Paris pour inaugurer un ordinateur qui imprimait directement les ouvrages en braille. Le premier livre imprimé fut *Vendredi ou la vie sauvage*. J'ai distribué les exemplaires aux enfants aveugles de l'Institut. Ils se plongèrent dans le livre en le caressant. Ce fut inoubliable, rien de plus beau ne peut m'arriver.

### Votre salon est envahi de livres, est-ce pour le prochain Goncourt ?

La journée du prix Goncourt en octobre est la seule où l'on regrette d'appartenir à l'Académie par ailleurs formidable : nous nous réunissons, les dix membres, pour nous engueuler. Et nous sommes tous soupçonnés de corruption compte-tenu des sommes en jeu, un Goncourt c'est en moyenne 300 000 exemplaires vendus. Je n'ai pourtant jamais subi la moindre pression. Mais les chiffres sont terribles !

Michel Tournier préfère définitivement les lettres. ■

Patrick Blanc



Dessin JM Toubeau

Le presbytère de Choisel où vit l'écrivain.

## Etangs de Bonnelles : au chevet

Lieu de promenade favori des Bonnellois et d'autres visiteurs amoureux de la nature, la réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles est le fruit d'une politique locale d'aménagement d'un site naturel réussi.

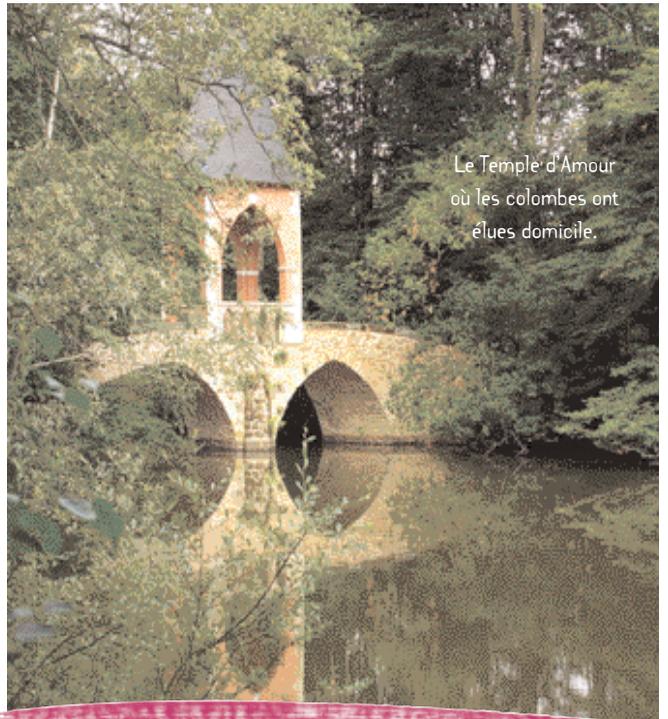
Invitation à la découverte.

**A**u sud-ouest du village, la réserve naturelle nous offre, sur quelque 13 hectares, les richesses écologiques d'un site protégé, ainsi que les vestiges restaurés du jardin du XIX<sup>e</sup> siècle du château de la famille d'Uzès. Bel exemple de milieux humides avec ses deux étangs dont l'un – celui de Chartemps – est ouvert à la pêche, tandis que l'autre – l'étang des Trois Ducs – avec ses deux petites îles, bordé d'une vaste roselière et d'une zone alluviale consacrée à la préservation de la faune et de la flore. D'emblée, une promenade s'impose.

Ce matin-là, le soleil jouait quelque peu au timide derrière un ciel voilé. Une atmosphère de calme baigne les lieux, avec la présence silencieuse de quatre pêcheurs surveillant leurs lignes. Quittant l'étang de Chartemps, pas question de sortir du sentier qui s'enfonce en sous-bois, une dense végétation en toute liberté fait barrière. Les bruits de la circulation s'effacent au profit des chants du merle ou du pinson, familiers de nos jardins, mais aussi de trilles retentissantes ou de discrets gazouillis plus délicats à identifier.

### A la loupe, la nature en liberté

Tous nos sens en éveil, quel plaisir d'observer. Admire la variété du paysage qui s'offre sur ces quelques centaines de mètres de chemin : forêt, étangs, roselière. Déceler les moindres signes de vie : la poule d'eau qui cabote le long de la berge du grand étang accompagnée de son poussin, le scarabée qui traverse le chemin, la colombe qui a élu domicile dans le clocheton du Temple d'Amour surplombant le pont à



Le Temple d'Amour où les colombes ont élu domicile.

deux arches, la floraison rose des ronces (gare aux mollets quand même), mais aussi quantités de plantes, arbustes, fleurs auxquels le profane est souvent embarrassé de donner un nom.

Rien d'étonnant d'ailleurs, l'inventaire botanique établi par le Parc a identifié pas moins de 343 espèces végétales, dont une vingtaine sont répertoriées rares ou assez rares. Deux espèces, la Fougère des marais et l'Utriculaire citrine – petite plante carinaire aquatique –, sont protégées à l'échelon régional. Un suivi annuel de la végétation permet d'observer l'évolution des espèces protégées et des milieux fragiles, fort appréciés d'ailleurs des libellules et autres demoiselles : différentes campagnes d'inventaire ont permis de recenser 34 espèces d'odonates, dont l'Agrion mignon, le Cordulégastre annelé, la Grande Aeschni et le Sympetrum noir sont protégés à l'échelle régionale et la Leucorrhine, à l'échelle nationale. Une nouvelle mare, creusée au cours de l'année 2000 au beau milieu de la roselière pour accueillir les amphibiens et les limicoles, s'est également peuplée d'Utriculaires.

Outre ce suivi naturaliste, un observatoire photographique a été mis en place. Il constitue également un bon outil pour le suivi des milieux naturels et la gestion de la réserve.



L'ancien embarcadere est devenu un observatoire privilégié de l'étang et de la roselière

### Repères



C'est la première des réserves naturelles volontaires créée en Ile-de-France, que l'on nomme depuis peu "réserves naturelles régionales", suite au transfert de compétence du Département vers la Région. A

l'initiative de la mairie de Bonnelles, elle a fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 24 août 1990. Bel exemple de concertation efficace, la réserve est administrée par un comité de gestion présidé par le maire, composé pour moitié de conseillers municipaux et pour l'autre moitié de personnes extérieures : représentants du Parc, associations Bonnelles nature, le Poisson chartemps et des habitants de la commune. Un plan de gestion prévoit la programmation des travaux, le plan d'entretien et le suivi des opérations.

Les premiers travaux, largement financés par le Conseil Général et la Région, ont fait l'objet d'un contrat d'environnement. Une nouvelle phase est engagée depuis un an. Le Parc a participé au financement de l'étude d'aménagement du sentier pédagogique et assumera la majeure partie du coût des travaux.

# de la nature

C'est en 1988 que la mairie de Bonnelles a acquis la partie située en zone humide du parc paysager du château. On parlait d'y faire un golf. La nouvelle équipe, élue en 1989, a plutôt choisi un classement en réserve volontaire ouverte au public, destinée à la fois à sauvegarder le patrimoine architectural et à préserver les richesses naturelles du site, déjà répertorié comme site biologique intéressant dans l'inventaire national des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

## Un site remarquable... et remarqué par la commune

Compte tenu de l'abandon prolongé du lieu, la Commune, aidée par le Parc, a établi un programme de remise en état aussi bien du patrimoine bâti que des milieux naturels fragiles du site. D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés au fil des ans. On a abattu nombre d'arbres qui avaient poussé au beau milieu de la roselière menacée d'assèchement, nettoyé le plus grand des étangs, envasé, refaçonné sa digue en pentes douces, curé les fossés, remplacé la vanne de vidange. Parallèlement, on a restauré le patrimoine bâti, notamment les ponts (qui ne connaît la silhouette du pont à clocheton



Un site où la faune et la flore sont riches

qui conduit à l'étang des Trois Ducs ?), ou encore l'ancien embarcadère heureusement transformé en observatoire de l'avifaune aquatique, avec vue imprenable sur l'étang et la roselière.

## Bientôt, un sentier pédagogique

Dernière phase des travaux engagés par le comité de gestion de la réserve naturelle régionale, la réalisation d'un sentier d'interprétation et de découverte des milieux va faire l'objet d'un balisage discret, qui servira de support à des visites libres comme à des animations guidées. Il est prévu de mettre à la disposition des visiteurs, en mairie de Bonnelles ainsi qu'au Parc, un carnet de visite, décliné selon les publics et les saisons.

Laissons le dernier mot à l'association naturaliste Bonnelles Nature qui plaide pour le respect d'une nature vraie, où l'intervention de l'homme se fasse la plus discrète possible : "La nature a le droit d'exister



## Environnement

### Que fait le Parc ?

## A l'écoute de la rivière



Le Rhodon va être examiné sous toutes ses coutures (ou plutôt ses gouttes d'eau) pendant deux ans. Serait-il donc souffrant ? Ni plus ni moins que l'ensemble du bassin versant amont de l'Yvette et de ses affluents, où l'on peut repérer des dysfonctionnements (érosion des sols et du lit de la rivière, qualité médiocre de l'eau, pauvreté des écosystèmes aquatiques). Ceux-ci sont à l'origine de risques d'inondation (qui d'ailleurs touchent moins nos communes que le département de l'Essonne, plus en aval). Quelles sont, concrètement, les actions à engager pour prévenir ou limiter ces désordres, tout en respectant au mieux les milieux naturels ? Le Parc, en droite ligne des objectifs de sa charte, qui lui

donne mission de "poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de rivière" et "la préservation des milieux naturels les plus riches, en particulier les milieux humides", s'attèle à la tâche. Avant de prescrire des remèdes, il engage un programme d'étude hydrologique sur tout le bassin versant de la Haute Yvette, pour analyser la situation de manière objective et détaillée. L'analyse en profondeur se limite à un petit bassin expérimental, le Rhodon, tout à fait représentatif de l'ensemble du bassin de la Haute Yvette : même géologie, même qualité des sols, couverture à la fois sylvicole, agricole et urbaine. Des stations de jaugeage (consistant à mesurer en continu les variations de la hauteur d'eau) et des piézomètres (mesure de la hauteur de la nappe d'eau souterraine et de ses variations) ont été mis en place. Il sera possible de mesurer l'impact de chaque goutte d'eau qui tombe (infiltrations, ruissellement, résurgences, temps de transit...), que ce soit en période de pluies moyennes, faibles ou abondantes. L'enregistrement des données a commencé cet été.

Le Parc, maître d'ouvrage de l'opération (qu'il finance pour moitié avec l'Agence de l'Eau), a signé un contrat de collaboration scientifique avec le laboratoire d'hydrogéologie de l'université d'Orsay, qui a modélisé l'ensemble des paramètres et élaboré un logiciel spécifique. Pendant deux ans, Virginie Pastor et François Hardy vont ainsi faire équipe avec le chercheur Florent Barbecot, maître de conférences à Orsay, tant sur le terrain que pour les différentes analyses et interprétations. Les premiers résultats pourront être utilisés dès le début 2004 pour définir un certain nombre de mesures à prendre sur l'ensemble du bassin de l'Yvette.

Cocorico : notons au passage que ce sera la première fois en France que l'on va ausculter, quart d'heure par quart d'heure, tout le fonctionnement d'un bassin versant !

Affaire à suivre, donc. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec François Hardy, chargé de mission milieux naturels/environnement (tél. : 01 30 52 89 43, "environnement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr").

*pour elle-même et non d'être systématiquement domestiquée, civilisée". Soulignant le caractère exemplaire de la réserve naturelle des étangs de Bonnelles, "qui fait prendre conscience au promeneur de la fragilité de la nature et de l'impact de l'activité humaine sur la préservation de ces milieux", le président de l'association, Robert Meunier, y voit aussi une invitation à dépasser le cadre de la réserve : "La nature ne s'arrête pas à un périmètre, et ce lieu qui constitue un véritable sanctuaire peut servir de référence pour permettre à chacun de la voir autrement et de la respecter". ■*

Hélène Dupont

Que seraient nos villages sans petits commerces ?

Ils créent vie et mouvement au cœur de nos communes. Les consommateurs que nous sommes, fatigués des grandes surfaces, semblent redécouvrir les avantages, nombreux, des commerces de proximité qui, de plus en plus, refont (petite) surface !

**A**vant de plonger dans notre verte vallée, un parallèle est ici intéressant à faire. Il y a une cinquantaine d'années, l'objectif des nouvelles cités résidentielles était de recréer des places de villages avec leurs petits commerces, leur école et même leur église. Conçues conjointement aux ensembles immobiliers, les boutiques devaient contribuer à rendre ces nouveaux quartiers vivants et pratiques. Le développement des grandes surfaces à partir des années 70 a compromis de plus en plus cette idée louable. Les petits commerçants, malgré la multiplication d'affiches "en réclame" pour attirer le chaland, ont, pour la plupart, dû mettre la clé sous la porte. La lutte économique face aux grands centres commerciaux était impossible...

## Les pousseurs de caddy font marche arrière...

Aujourd'hui pourtant, ces boulevards pour caddies et attrape portemonnaie deviennent, selon le Centre national des centres commerciaux, "une contrainte, et de moins en moins un lieu de plaisir ; les gens reviennent vers les centres villes et les petits commerces". Un signe qui ne trompe pas : la diminution du nombre de locaux commerciaux vacants enregistré par les agences spécialisées. Un seul exemple, le groupe Icade (ex Scic), qui gère en Ile-de-France plus de 1000 commerces situés dans les quartiers résidentiels édifiés durant les Trente Glorieuses, ne compte plus que 40 commerces vacants en 2003, contre 160 en 1999. Des enseignes phares s'y implantent (vêtements, pizzas, téléphonie...) à la suite de leurs études de marché ; elles-mêmes attirent d'autres commerces.



Les analyses relatives aux nouveaux comportements des consommateurs le montrent : les habitants veulent trouver en un même point le maximum de services tout près de chez eux. C'est la notion du lieu de vie "tout sur place", tel finalement qu'avaient été imaginés les "nouveaux" quartiers, il y a près d'un demi-siècle

Dans un multi-service (ici à Magny), les courses c'est aussi de la convivialité.



! Retour donc à la case départ : la place du village, avec en prime non seulement des commerces alimentaires, mais aussi, lorsque le potentiel est de plus de 2 à 3000 habitants, des services et équipements parapublics, des cabinets médicaux, des pharmacies, des auto-écoles, des vidéo-clubs...

## Contrairement aux idées reçues, le commerce de proximité est compétitif...

En Haute Vallée de Chevreuse, d'autres atouts renforcent le choix des petits commerces. La distance d'un déplacement vers un centre commercial "hyper méga top branché où y'a même des hamburgers frites dégoulinants de lipides" représente trois coûts "durs" auxquels on ne pense pas toujours : le prix de revient kilométrique (environ 5€ pour un aller-retour au centre situé à 15 km), la pollution engendrée (chacun la paie de plus en plus), le temps perdu (c'est de l'argent)... Tout cela sans compter les rayures sur la carrosserie, les coups de portière, le régime basse calorie dans quelques années. Ainsi vous êtes-vous privés de doux instants de convivialité et de la qualité des

produits que s'efforcent de vous apporter les petits commerces. À prix plus chers, pensez-vous ? "Pas forcément", répond Stephan Definod du nouveau magasin Tetragone (produits bio) à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. *Nous proposons cet été des salades énormes pour 1 à 1,2 € pièce, des mangues à 6 € le kilo, alors qu'à qualité inférieure, ces produits coûtaient beaucoup plus cher en hypermarché. Nous limitons nos marges et choisissons bien nos fournisseurs.*

Dans le domaine des produits alimentaires frais, les prix compétitifs peuvent effectivement s'expliquer par les facilités d'approvisionnement : les victuailles suivent une filière courte jusqu'à votre panier, le nombre d'intermédiaires est réduit, voire inexistant : il y a le producteur, proche (sauf pour les mangues...), et le magasin de vente. Les coûts de transport, de stockage, de manutention, de gestion sont moindres. La traçabilité est facile et l'hygiène garantie puisque chaque producteur est aujourd'hui soumis à des normes draconiennes. Ultime avantage : le choix se compose souvent de produits que l'on ne trouve pas ailleurs et valorise les provenances du terroir. Ainsi, Philippe Huet, charcutier au Mesnil-Saint-Denis couronné au dernier championnat de France produit le meilleur boudin blanc du pays ! Autre succès : "Le pain d'Yvelines commence à être connu, constate Éric Bellefleur, boulanger à Cernay-la-Ville. *C'est une bonne démarche de sécurité alimentaire, les gens prennent conscience de la valeur des productions locales.*" Les fermes du Parc et leurs boutiques en témoignent. Faire ses emplettes de fromages à Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse), aux Trois Ponts (Auffargis) et à La Noue (La Celle-les-Bordes), de viandes et charcuteries (sur rendez-vous) aux Carneaux (Bullion), d'escargots à Senlis, relève d'un accueil et d'un bonheur gustatif exceptionnels.

## À votre service

Le pack d'eau ou la bouteille de gaz sont trop lourds ? Ne vous inquiétez pas, le commerçant abandonne sa caisse quelques secondes et charge votre coffre. Sourire en prime ! D'autres proposent aussi de vous livrer à domicile. Les rapports ne sont pas anonymes et, la fidélité aidant, deviennent vite quasi familiaux : "je t'ai mis de côté ton produit préféré" ; et les enfants peuvent sans crainte faire une course de la part de maman ou papa ! Un petit commerce a finalement un rôle social par sa présence permanente dans le village. Les courses redeviennent un moment de plaisir. Isabelle Bobinet, coiffeuse à Bonnelles (la boutique Accroche-cœur) souhaite dans cet esprit créer une association de commerçants afin de développer des animations et apporter plus de vie dans la commune. "Nous ne devons pas laisser s'endormir nos villages. Tous ensemble, nous pouvons créer des manifestations originales selon les périodes. Mardi gras, par exemple, serait l'occasion de maquiller gratuitement les enfants, les aider pour un défilé, etc." L'idée pourrait même dépasser les frontières de Bonnelles et



Des filières courtes d'approvisionnement pour des produits de qualité.



Près de chez soi, le petit commerce apporte vie et animation dans les quartiers.



En juin dernier, s'est déroulée à Limoges la 2<sup>e</sup> édition du salon national "Projets en campagne". Cette manifestation a pour but de faire se rencontrer porteurs de projets et structures d'accueil en milieu rural. Olivier Sanch, chargé de mission "Développement économique" du Parc, a présenté les offres de locaux vacants et de successions d'enseignes commerciales recensées durant le printemps 2003 dans toutes les communes du Parc. 45 entretiens ont été réalisés avec de futurs entrepreneurs en quête de sites attrayants.

Plusieurs projets (gîtes, auberges, multiservices de centre de village, artisans en bâtiment, etc.) sont en attente des appels à candidature prévus dans les prochaines semaines sur plusieurs communes.

associer les quelques enseignes de Bullion, d'autant que les habitants des deux villages voisins fréquentent les mêmes commerces, sont habitués aux échanges et multiplient les rencontres.

## Encourager artisans et commerçants

"La boucherie a failli disparaître, heureusement un jeune l'a reprise", se réjouit-on à Cernay. Même satisfaction à Chevreuse : Christelle et Frédéric Tabouret cherchaient un commerce en province, ne supportant plus la région parisienne où ils exerçaient. Ils ont eu le coup de cœur pour cette boutique devenue leur nouvelle boucherie charcuterie depuis le 1<sup>er</sup> mai. "Les deux premiers mois ont été difficiles, il

a fallu se faire connaître, maintenant, notre commerce tourne très bien !" nous confient-ils. D'autres projets se dessinent, les créations de boutiques s'annoncent encourageantes et sont des exemples à suivre. De surcroît, des aides financières peuvent favoriser la réalisation de travaux : valorisation de l'agencement, remise aux normes de bâtiments anciens, achat d'équipements respectueux de l'environnement. La Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers, le

Parc prodiguent conseils et recommandations (architecture, pré-diagnostics environnementaux, rédaction des demandes de subvention...). Si l'âme vous en dit, des activités-niches sont à saisir dans les villages du Parc, c'est le moment de vous lancer. Une idée : une boutique de paniers à provisions, c'est mieux que les sacs en plastique et les habitants vont en avoir de plus en plus besoin ! ■

Patrick Blanc

# Abbaye des Vaux de Cernay

Qui ne connaît pas l'abbaye des Vaux de Cernay, ne connaît pas la Haute Vallée de Chevreuse. Au-delà de l'activité hôtelière, le site, certes privé, reste accessible au public et se visite tous les jours. Sa vocation d'accueil est la raison d'être du maître des lieux.

Porte d'un (du ?) paradis, évasion authentique et historique à deux pas de chez soi, espaces insoupçonnés empreints de quiétude et de recueillement, éblouissement, enthousiasme, sérénité, voire envoûtement ? Comment définir l'impression ressentie lors de la "découverte" de l'abbaye des Vaux de Cernay ? Il suffit de franchir librement la porterie, de 11 h à 18 h, pour pénétrer dans un monde nouveau...

Nous pourrions vous décrire longuement les bâtiments merveilleusement restaurés, les jardins paysagers, l'étang reposant, les allées ombragées, les terrasses accueillantes, les vestiges édifiants, les salles impressionnantes, les statues surprenantes... Nous préférons remonter la grande horloge et vous inviter à un voyage dans le temps.

## De marais incultes en terres saines

Vallon de Bric-Essart, 1118 : il n'y avait là que friches et marais. Des moines venus de l'abbaye de Savigny décident de fonder un nouveau lieu de recueillement et d'accueil. Ils défrichent, assainissent les terres, et élèvent les premiers bâtiments en bois. Les donations affluent et le nombre de moines s'accroît : les premières bâtisses font place à des constructions en pierre. Les fondations du chœur et du transept de l'église percent au creux de la vallée que l'on se plaît à nommer dès lors "Vaux de Cernay" quand, en 1147, l'abbaye de Savigny, tutelle des Vaux, signe son rattachement à l'ordre cistercien. Le roi et les seigneurs soutiennent alors encore davantage l'abbaye. Sa situation à la limite des diocèses de Paris et de Chartres - limite qui passe entre l'étang et les bâtiments - apportera un double rayonnement et une double expansion. De cette époque subsistent les ruines de l'église, la



profonde salle des moines, les soubassements et contreforts de l'aile des convers (religieux ex-paysans ou manouvriers convertis), et quelques vestiges épars.

## Eaux vertueuses

L'apogée de l'abbaye se situe dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1225, l'abbaye cistercienne féminine Notre-Dame de Porrois fondée vingt et un ans plus tôt et qui prendra, plus tard, le nom de... Port-Royal, passe sous la juridiction des Vaux de Cernay. L'année suivante, l'abbaye des Vaux accueille un hôte qui marquera son histoire : Thibaud de Marly. Devenu abbé en 1235, apprécié pour sa sainteté et sa simplicité, Thibaud entretient d'excellentes relations avec la famille royale, la cour et les seigneurs dont les donations lui permettent de restaurer et agrandir les bâtiments. Il meurt en 1247 et sera canonisé quelques années après. Une légende est attachée à son nom : la reine de France Marguerite de Provence et Saint Louis ne pouvaient avoir d'enfants. Après avoir bu l'eau de la source de l'abbaye et reçu les prières de l'abbé Thibaud, ils eurent onze enfants ! La source jaillit toujours sous la fontaine Saint-Thibaud !...

## Candeur et décadence

Le déclin de l'abbaye débute dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle avec la rarefaction des donations. Au XV<sup>e</sup> siècle, se multiplient les procès avec le chapitre de Chartres ou de Paris contre les abbés qui ne peuvent plus payer ; la guerre de Cent ans laisse ici des traces. En 1462, une enquête indique que les bâtiments sont abandonnés, les religieux sont partis, sauf "un vieil et ancien qui vivait à grand peine et misère". Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une réhabilitation des ruines est entreprise, la galerie sud du cloître attenant à l'église est reconstruite. Les vestiges de cet ouvrage ont été remontés au XIX<sup>e</sup> siècle en un pavillon carré qui protège la fontaine de Saint-Thibaud.

Le dernier abbé régulier meurt en 1542. Lui succèdent des abbés nommés par le roi, richement rémunérés, proches de la cour, mais souvent piètres gestionnaires. Certains entament de vastes travaux de restauration, tel Henri de Bourbon-Verneuil, fils naturel d'Henri IV. En juin 1681, le dauphin et sa suite viennent se restaurer aux Vaux de Cernay "à la suite d'une chasse au loup qui les amena de Versailles jusqu'aux murs de ce monastère". "Toute la cour des princes et seigneurs qui l'accompagnait a pareillement ici été régالée et rafraîchie", indiquent d'authentiques documents.

## Repères



Le domaine de l'abbaye des Vaux de Cernay se situe en partie sur les communes de Cernay-la-Ville (abbaye) et d'Auffargis (étang, Ferme des Vallées). Face à la porterie d'entrée, sur la D 24, un parking est réservé aux visiteurs du domaine. L'accès est libre de 11 h à 18 h en semaine et payant (3 € par personne) les samedis de 13 h à 19 h, dimanches et jours fériés de 11 h à 19 h. Les pique-niques y sont interdits. Tél.: 01 34 85 23 00.



# : Le saine dessein

## D'autel en hôtel

La Révolution sonne le glas de la propriété cistercienne et l'avènement de la propriété privée. En 1873, la baronne Nathaniel de Rothschild achète le domaine et s'efforce de lui redonner vie. Pendant la seconde guerre mondiale, la (sauve)garde de l'abbaye est assurée par le constructeur d'avions M. Amiot ; il réalisera à ensuite et dans le plus grand secret ses recherches pour la construction des fameuses vedettes de Cherbourg. Il faut attendre 1988 pour assister à un réel et profond réaménagement du site acheté par le groupe de Philippe Savry "Les Hôtels Particuliers".

Avant tout passionné par les demeures d'exception, l'âme des pierres, l'esprit d'un lieu, Philippe Savry réhabilite des propriétés anciennes et les transforme en lieux d'hôtellerie pour assurer la survie économique de ce patrimoine.

Environ cinquante personnes travaillent aujourd'hui à l'abbaye. Le complexe hôtelier se compose d'un hôtel quatre étoiles (l'abbaye) et d'un deux étoiles (les Haras), d'un restaurant gastronomique (Le Prieur) et de salles destinées aux séminaires et aux réceptions (la Ferme des Vallées classée trois étoiles, à 2 km, est associée au domaine). L'ensemble a été restauré dans un style d'époque (lavabo à bascule et baignoire en cuivre et bois dans les chambres, tissus imprimés, boiseries finement travaillées,



Patrimoine

Que fait le Parc ?

Atelier badigeon



L'équipe d'architectes du Parc est régulièrement sollicitée par les professionnels et les particuliers pour donner un conseil sur des ravalements, des projets de travaux, notamment dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat. Les matériaux

traditionnels, adaptés à la région sont souvent recommandés pour garantir une qualité esthétique aux constructions. Ainsi pour protéger et colorer les enduits intérieurs et extérieurs, le badigeon - mélange de chaux, d'eau et de pigments naturels comme l'ocre - est une technique qui donne un rendu tout à fait remarquable sur les maçonneries traditionnelles.

En juillet dernier, les architectes du Parc ont organisé un atelier destiné aux professionnels. Objectif : réaliser des échantillons de grands formats pour aider au choix des teintes de ravalement mais aussi expérimenter le rendu et l'application de ce matériau. Au final trois nuanciers ont été réalisés. Ils permettront de donner des conseils encore plus approfondis. Un stage similaire destiné aux architectes et professionnels du bâtiment sera organisé en 2004 pour diffuser ce savoir-faire auprès des artisans et prescripteurs.

Renseignements : Bernard Rombauts 01 39 56 78 48.

etc.), loin des standards aseptisés de l'hôtellerie de luxe. Le dimanche, de 11 h à 15 h, un brunch est proposé devant l'étang, sur réservation. En septembre et en octobre, des concerts emplissent de leurs notes allégres l'atmosphère transcendée de la salle des moines. Le charme, ici éternel, ne cessera jamais de séduire les hôtes de l'abbaye. ■

Patrick Blanc

## Le paysage est un patrimoine

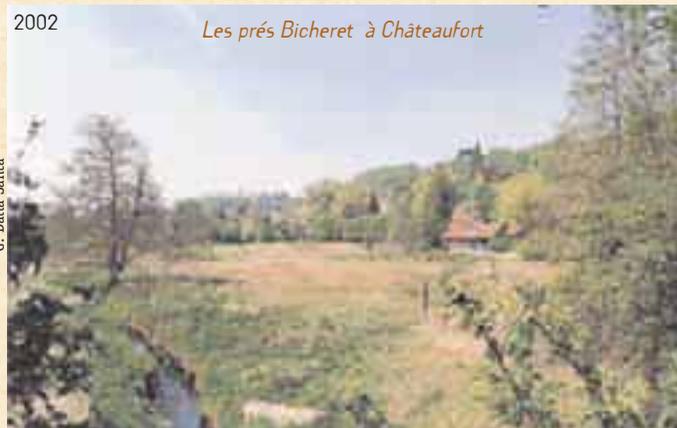
### L'observatoire photographique ou la mémoire des lieux

1998



2002

Les prés Bicheret à Châteaufort



Notre mémoire du paysage est limitée. Le regard s'habitue aux transformations. Or, le paysage change en permanence, lentement ou radicalement, sous l'influence directe et indirecte des activités humaines : grands travaux, lentes évolutions dues aux plantations forestières ou à l'abandon de terres agricoles, modifications induites par de petits aménagements, souvent insignifiants en apparence. L'accumulation des transformations peut conduire à un "basculé" du paysage.

L'Observatoire photographique du paysage est un programme mené par le Parc depuis 1997, en partenariat avec le Ministère de l'écologie et du développement durable. Son but : constituer un fonds documentaire pour conserver une mémoire des paysages, faciliter l'analyse des mécanismes de transformation des espaces, alerter les pouvoirs

publics et les aider à orienter favorablement l'évolution des paysages.

A intervalle régulier, des clichés sont donc réalisés depuis le même point de vue dans des conditions de cadrage, de saison et de lumière comparables. Quarante sites sont ainsi sous observation, choisis pour leur représentativité. Il ne s'agit pas d'images promotionnelles ou touristiques mais d'un travail documentaire sur les paysages quotidiens, confié à un photographe professionnel.

Les paysages de vallées sont parmi ceux qui ont le plus évolué depuis 30 ans. Ils restent très fragiles,

soumis à la déprise agricole et au morcellement des espaces ruraux.

Dans cet exemple à Châteaufort en 1998, le pâturage par des moutons de la prairie humide maintient ouvert ce fond de vallée. En 2002, le développement d'herbes nous indique un progressif abandon : le nombre

et la fréquence de passage des animaux sont en diminution. Les arbustes du premier plan referment la perspective. Ces prairies de 13 ha viennent d'être achetées par le département des Yvelines. Elles font pendant à la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors et leur gestion devrait être confiée prochainement au Parc naturel régional. D'autres changements sont intervenus entre 1998 et 2002 et la tempête a laissé des traces de son passage : certains arbres ont été abattus ou coupés. Le toit de l'abri a été réparé. L'ensemble des arbres a poussé.

Cécile Lauras

# Opération escargots

Abandonnant le rythme effréné de la multinationale où il travaillait, Stéphane Rous s'est lancé, il y a deux ans, dans l'élevage d'un animal bien moins trépidant : l'escargot. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Si le gastéropode est un pensionnaire nonchalant, il est aussi exigeant et monter une exploitation d'héliciculture est une aventure qui a demandé beaucoup d'énergie, de persévérance et de savoir-faire à son instigateur.

**D**éplacements quotidiens sur Paris dans les embouteillages, vie de famille écornée par des horaires impossibles, besoin de changement et de défi aussi... Il n'en faut pas davantage à Stéphane Rous pour se décider, il y a trois ans, à monter son entreprise d'élevage d'escargots !

Il doit d'abord trouver un site et comme il habite le Parc depuis sa tendre enfance, il cherche naturellement à s'installer sur des terres voisines. Sa première idée est de restaurer une ferme, mais la belle occasion ne se présente pas. Il se résout alors à acheter sur le plateau de Senlis des terres agricoles sur lesquelles il va édifier de nouveaux bâtiments : *"Je ne voulais pas de simples hangars mais bien une ferme telle qu'elles étaient conçues au XIX<sup>e</sup> siècle : une cour carrée avec autour des bâtiments en "U" qui permettent de tout voir en un seul coup d'œil ; une mare à l'entrée pour récupérer les eaux pluviales et un puits pour apporter l'eau, un lieu qui vive"*. Il dessine les plans en choisissant un matériau plus contemporain : le bois. Mille arbres et arbustes plantés, des fleurs aux fenêtres, des poneys et des ânes dans la prairie sont autant de détails que Stéphane a voulu pour embellir sa ferme !

Les démarches officielles et les autorisations obtenues, le nouveau propriétaire démarre les travaux qu'il réalise en grande partie lui-même, en travaillant pendant un an sans relâche.



## Repères

On compte une centaine d'héliciculteurs en France, dont un seul dans les Yvelines. Le développement de cette nouvelle activité agricole s'inscrit par ailleurs dans les objectifs du Parc naturel régional - à savoir soutenir les exploitations économiquement viables, respectueuses de l'environnement et contribuant à l'entretien des espaces naturels -, il a bénéficié d'aides financières et de conseils de l'équipe du Parc.

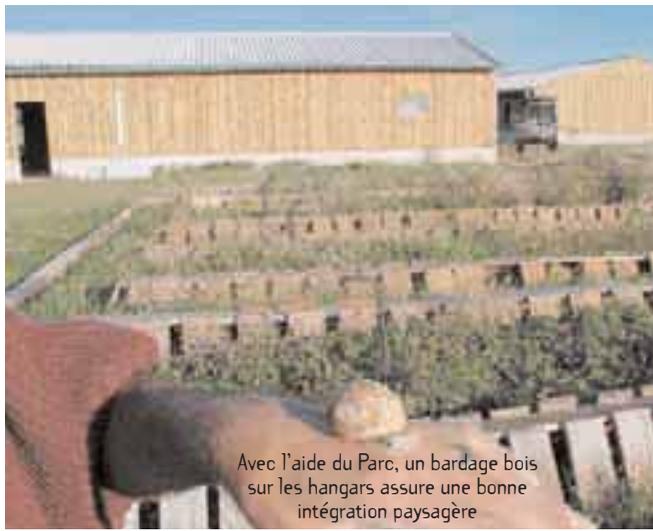


Le décor est enfin planté et s'appellera la ferme de Fanon, clin d'œil à ses deux filles, Fannie et Manon.

Entre-temps, Stéphane a suivi une formation dans un lycée agricole, il a aussi sillonné la France à la rencontre d'exploitants expérimentés. Il se documente et rencontre régulièrement les chercheurs de l'INRA. Bref, les mœurs complexes du gastéropode n'ont plus de secrets pour lui. L'aventure peut commencer.

Les 500 premiers individus sont achetés et sortis de leur hibernation annuelle en février 2003. Ils vont être placés dans la salle de reproduction où une lumière intense, une chaleur et une hygrométrie élevées vont stimuler leurs ardeurs amoureuses de printemps. L'escargot est hermaphrodite - à la fois mâle et femelle - mais pour autant, la recherche du partenaire idéal ne s'en trouve pas simplifiée. Il faut plusieurs jours, de nombreuses caresses et d'interminables enlacements avec ses compagnons pour que l'escargot choisisse l'élu(e) de son cœur et s'engage dans une séance d'accouplement qui va durer entre 12 et 14 heures ! Cette période est très prenante aussi pour l'éleveur. Il faut nettoyer les hamacs - sortes de bacs fermés par des filets - en déplaçant les escargots un à un, vérifier l'eau, la température, apporter l'alimentation (maïs, blé et féveroles) mais toujours en petite quantité pour ne pas risquer de voir l'escargot repu s'endormir...

Le fruit de ces amours voit le jour dans les trois jours à quatre semaines suivants. L'escargot va pondre en moyenne 120 œufs et les enterrer dans les barquettes de terre disposées astucieusement à son intention. Ces barquettes sont emmenées dans une salle chauffée à 20°.



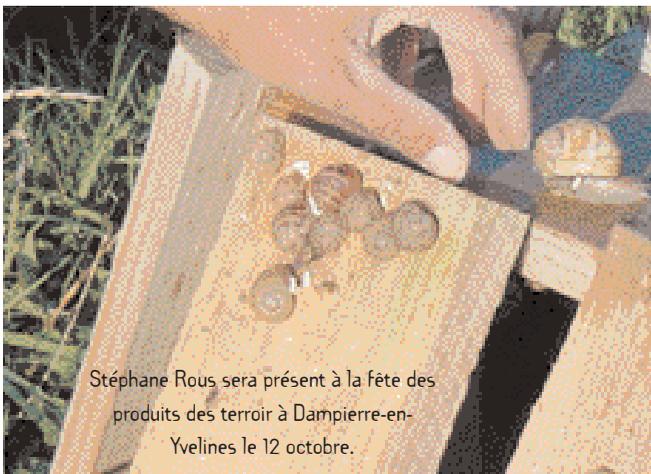
Avec l'aide du Parc, un bardage bois sur les hangars assure une bonne intégration paysagère

Les œufs vont ensuite éclore progressivement, après une incubation de 15 jours environ. On attend le début du mois de mai et la fin des gelées pour installer les 40 000 naissains – bébés escargots – au grand air dans les parcs extérieurs.

## Le respect des principes naturels d'élevage

Là, au milieu du trèfle blanc et violet, du colza, du radis, de la feuille de moutarde, idéalement rafraîchis par une fine pluie qui tombe quotidiennement des tuyaux d'arrosage, chouchouté, l'escargot va grandir paisiblement jusqu'à l'automne.

"C'est une période plus calme," annonce Stéphane. "L'arrosage automatisé, l'alimentation à disposition permanente permettent de se consacrer à d'autres tâches, comme la fin des travaux ou la transformation". C'est une véritable production naturelle. Le seul additif que Stéphane apporte est le calcaire qui est indispensable pour la fabrication de la coquille et que l'escargot trouve dans la nature sur les pierres. "Au printemps, je retourne la terre à la bêche pour ne pas modifier la richesse du sol ; je ne mets pas d'engrais. Le savant mélange de plantes permet de limiter les attaques de parasites. Pour le reste, je laisse faire la nature. Les escargots ont certes beaucoup de prédateurs – oiseaux, rongeurs, taupes... – mais je n'ai pas voulu mettre de systèmes de protection comme les filets aériens ou les grilles souterraines. Contre les oiseaux, j'ai planté quelques hautes herbes qui compliquent l'approche des volatiles et camouflent les gastéropodes. Contre les rongeurs, l'arme absolue c'est la propreté ! De toute façon, je préfère avoir quelques pertes plutôt que d'essayer de tout contrôler au prix d'investissements démesurés. Mon but n'est pas de faire de l'exploitation intensive. Je veux plutôt faire de l'artisanat et assurer à mes clients un produit sain, de qualité et bon marché."



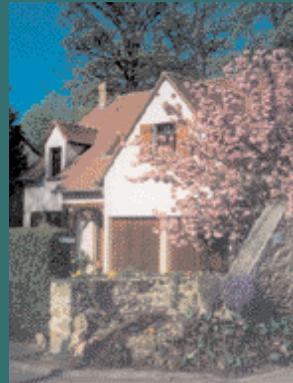
Stéphane Rous sera présent à la fête des produits des terroir à Dampierre-en-Yvelines le 12 octobre.



Terroir

## Que fait le Parc ?

## Création de chambres d'hôtes



De nombreux visiteurs s'adressent au Parc tout au long de l'année pour rechercher une chambre, une location qui leur permette de prolonger leur séjour en Vallée de Chevreuse et prendre le temps de visiter ou de se promener.

Malheureusement l'offre locative très limitée par rapport au potentiel touristique de la région (halte verte à proximité de Versailles et de Paris) amène les quelques hôtels, gîtes d'étapes et chambres d'hôtes à afficher complet une grande partie de l'année.

Deux nouvelles chambres d'hôtes ont

ouvert leur porte en 2003 : au Mesnil-Saint-Denis chez M. et Mme Michenaud (01 34 61 49 45) et à Magny, hameau de Romainville chez M. et Mme Breuils (01 30 43 02 14).

Si vous aussi vous souhaitez utiliser des surfaces inutilisées de votre logement, assurer un complément de revenus, rencontrer et accueillir des visiteurs venus découvrir votre région, le Parc peut vous aider à envisager la bonne formule, Gîtes de France, Clévacances ou autres... et à trouver les aides complémentaires pour engager ce projet.

Pour un premier renseignement, contactez Virginie Le Vot, chargée de communication et de tourisme au 01 30 52 89 44.

Pour obtenir la liste complète des établissements proposant un hébergement, demandez le guide touristique à la Maison du Parc.

À partir de la mi-septembre, la récolte peut commencer et s'étale sur un mois. Tous les jours, on va ramasser à la main les escargots arrivés à maturité qui se fixent sur les planchettes du parc. Avant d'arriver au laboratoire – cuisine aux normes d'hygiène réglementaires de l'exploitation – les escargots vont jeûner quelques jours pour purger leur système digestif.

## Des recettes à faire baver !

La suite du programme est moins réjouissante pour eux mais beaucoup plus pour nos papilles ! La chair de l'escargot va être préparée et vendue sous diverses formes : entre septembre et octobre, escargot frais et, toute l'année, chair pour préparation en bocal et surgelée, ainsi que des plats déjà cuisinés. Les mets que concocte le maître des lieux – qui a aussi des talents de cuisinier – ont de quoi vous mettre l'eau à la bouche : cassolette aux giroles, croquettes au roquefort – c'est une gaufrette salée en forme de coquille et farcie – escargotine à tartiner sur du pain grillé, raviolis au coulis de poivron et bien sûr l'indémodable escargot au beurre aillé.

Une partie de la production sera vendue directement au public, dans sa boutique, sur les foires et marchés, et l'autre partie à des restaurateurs et des traiteurs de la région. "Je ne veux pas passer par des intermédiaires ou des centrales d'achat, parce que je refuse de me voir imposer un jour une production de masse et l'exigence de forte rentabilité. Je préfère garantir la qualité et rester à l'échelle locale."

C'est aussi pour cela que Stéphane a prévu dans ses locaux une salle pour accueillir les groupes ou les classes qui voudront visiter l'exploitation. Il proposera aussi des journées de dégustation, comme à l'occasion de la fête des fermes. De nombreuses opportunités donc pour savourer l'escargot de la Vallée de Chevreuse ! ■

Virginie Le Vot

Ferme de Fanon : 06 80 06 05 87.

Fronaisons touffues ou branches dénudées, les arbres agrémentent la vie des villages tout au long de l'année. Mais leur présence n'est pas fortuite, car ils contribuent à rendre cohérent le tissu urbain et on leur réserve une place de choix dans les "creux de ville", ces espaces communs non bâtis accessibles à tous.

Dans l'aménagement de l'espace public, on peut aisément observer le rôle majeur joué par les arbres, qui contribuent à donner leur caractère aux places et aux rues, à mettre en valeur les édifices publics.

## Plantons le décor

Tant au cœur de la ville ou du village qu'en entrée d'agglomération, ce sont surtout les mails et alignements d'arbres qui structurent l'espace. Parfois un beau spécimen isolé ou un groupe de quelques arbres joue le même rôle. Les arbres assurent une transition entre les volumes construits, pleins et durs et les volumes non construits, perçus comme des vides. Généralement taillés, en rideau ou en marquise, à la hauteur des toits, dans la continuité des lignes, ils contribuent fortement à la cohérence de la ville ou du village. Ils s'accordent à la disposition des rues et des places, soulignent les grands axes et les carrefours, organisent des perspectives sur les monuments qu'ils accompagnent et mettent en valeur les sites.

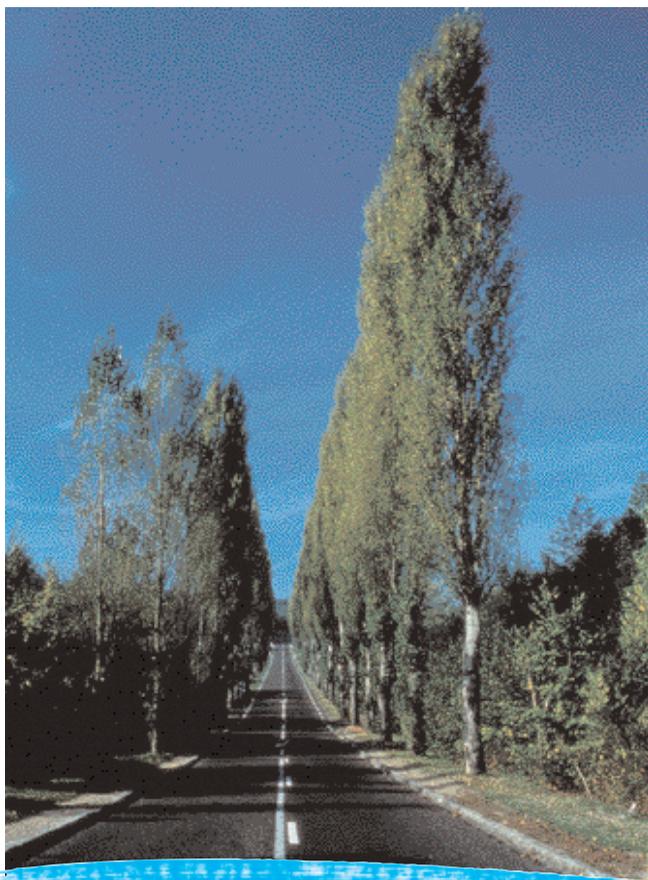
Vivant et changeant au rythme des saisons et des années qui passent, bougeant au moindre vent, les arbres complètent l'univers urbain, fait surtout de matériaux inertes : leurs branches dénudées laissent passer la lumière en hiver, ils offrent la fraîcheur de leur ombre en été, l'éclat de leur floraison printanière et leurs couleurs d'automne. Autre avantage, leurs troncs, dégagés à une hauteur variable selon les usages attendus (cour d'école ou terrain de sports, stationnement de voitures, voie de circulation ou promenade...), n'occupent que le minimum d'espace au sol.

## Chacun sa place et sa fonction

Pour entretenir la qualité de notre cadre de vie, les communes veillent et doivent faire des efforts financiers importants : comptez en effet 250 à 500 € par arbre selon la taille et 230 à 350 € pour la plantation !



Mettre en valeur un bâtiment comme ici l'église de Bullion



L'alignement d'arbres souligne une rue, borde l'espace (place de la mairie à Clairefontaine), met en valeur un monument qu'il encadre, crée une perspective (demi-lune du château de Dampierre).

Le mail, sur un espace unique, s'offre à des usages polyvalents (marché, fêtes, promenade, jeux de boules...) et les aménagements les plus simples sont bien souvent les plus réussis, tant pour leur fonctionnement que pour l'esthétique. Parfait exemple de mail sur une place, celui de la place des Halles à Rochefort, propice au repos comme aux rencontres, avec son sol associant terre et pavés, tandis qu'à

Longvilliers, c'est encore à l'église qu'est accolé un très beau mail de tilleuls, associé à un sol en herbe. Des bouquets d'arbres sur une placette ou à un carrefour suffisent à créer un sentiment d'intimité par rapport à la voie : aux deux extrémités de Clairefontaine, pour marquer les entrées du bourg, à Auffargis, pour entourer la fontaine située devant la mairie. Les arbres ont leur place devant un édifice public (mairie de Cernay, de Saint-Lambert-des-Bois, de Saint-Forget..., école de Magny-village, de Saint-Rémy-lès-Chevreuse..., manoir communal





de Saint-Lambert- des-Bois) ou un monument (église de Bullion, de Choisel..., monument aux morts de La Celle-les-Bordes). Il suffit parfois d'un arbre isolé (comme le tilleul du chemin Jean Racine, en accédant au château de la Madeleine) pour marquer le paysage.

En dehors des cœurs de villages, les arbres ont bien entendu aussi leur place dans les zones récentes d'habitation ou d'activité : dans les quartiers pavillonnaires de Beauséjour (à Saint-Rémy-lès-Chevreuse), du Rhodon (à Saint-Rémy et Chevreuse) ou de Champmesnil (au Mesnil-Saint-Denis), ce sont en particulier les rangées d'arbres qui soulignent les voies principales, créent un alignement qui structure l'espace en réalisant l'unité visuelle manquante aux maisons, jardins et clôtures, de styles parfois disparates. À Châteaufort, pour distinguer l'entrée du village parmi une succession de giratoires sur la départementale 36, un mail de tilleuls créé sur un nouveau rond-point fait écho au mail de la place Saint-Christophe.

Hors des villages, des allées arborées mettent en scène l'accès à des monuments et châteaux (Breteuil, Port-Royal). Le triple alignement de tilleuls du château de Coubertin constitue sans nul doute l'une des plus belles avenues plantées à voir dans le Parc. C'est aussi parfois à l'entrée d'une ferme que mène une allée de poiriers, comme à la Fillolière à Choisel.

## Un trait d'union entre nature et architecture

C'est parce qu'ils sont maîtrisés dans leur forme et leur développement que les arbres jouent les intermédiaires entre la nature et l'architecture. Si l'on préfère souvent substituer à la taille en "tête de chat", désormais jugée trop sévère, les formes libres ou mixtes de la



Terroir

## Que fait le Parc ? Que prévoit Auffargis au cœur du bourg ?



La commune a fait le choix de la concertation la plus large possible pour choisir l'aménagement de son cœur de village.

En projet : une opération mixte sur des terrains communaux situés en plein centre-bourg, comportant des logements locatifs aidés (12 à 15), des maisons de village en accession à la propriété (7 à 8), une supérette et quelques locaux pour des commerces de proximité ou des activités compatibles avec la vie du village (éventuellement reconvertibles en logements). Un projet comme le Parc les aime, car il est en plein dans la ligne des objectifs de sa charte : privilégier les

économies d'espace, en construisant à l'intérieur des périmètres urbanisés existants, de favoriser la mixité sociale et la mixité entre habitats et activités.

Une grande exigence de qualité est requise, qu'il s'agisse de l'urbanisme, de l'architecture et des paysages. Pour s'assurer de conseils avisés, la commune a demandé, voici deux ans, le concours des architectes du Parc et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (CAUE). Les deux organismes ont choisi de travailler ensemble. Marie-Laure Gaillard et Bruce Plancke se sont attelés à la tâche. Pendant un an, ils ont tout observé, ausculté, mesuré, évalué, des données les plus générales sur Auffargis aux caractéristiques du terrain, pour établir leur diagnostic et proposer des orientations d'aménagement. Le document, qui comporte des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères, a été présenté aux élus et validé par le Conseil municipal.

Une exposition en mairie, du 17 mars au 10 mai derniers, a relayé l'information donnée par le bulletin municipal. Cette initiative, bien accueillie des Auffargisais, a fait l'objet de commentaires favorables. *"Il n'y a eu qu'assez peu de réponses consignées sur le registre, mais elles sont significatives et confortent notre analyse"*, apprécie le maire, Daniel Bonte.

Après cette première phase d'étude et de présentation d'un cahier des charges, le temps vient de définir le projet d'aménagement et de construction proprement dit. *"Nous envisageons d'organiser un concours d'aménageurs, pour que l'ensemble de nos besoins et nos demandes soit bien pris en compte, de l'équilibre financier à l'esthétique de l'opération"*. Une nouvelle étape pour aller plus loin dans la concertation et enrichir le dialogue avec les habitants.

taille douce, on accorde la hauteur des arbres au volume spatial qu'ils occupent dans le "vide urbain", ainsi qu'aux éléments qu'ils accompagnent, monuments ou maisons. Ils font ainsi la transition entre l'intérieur des maisons (l'échelle humaine) et extérieur de l'agglomération (forêt, champs...).

Parmi l'ensemble des arbres d'ornement, ce sont des essences typiques, devenues identitaires, qui occupent l'espace public, contribuant à l'unité du lieu et à sa "lisibilité", en se distinguant clairement de la diversité horticole des jardins. La plus courante dans le Parc est le tilleul, mais il y a aussi le marronnier, les érables, platanes, peupliers d'Italie... Sans oublier l'if qui tient sa place au cimetière, comme à Choisel où quatre vieux ifs entourent la croix.

Pour leurs nouvelles plantations d'arbres, les communes font naturellement appel à ces essences ornementales traditionnelles, mais on peut aussi leur suggérer, dans certains cas, de céder aux charmes de quelques belles – et bonnes – variétés d'arbres fruitiers, locales de préférence. ■

Hélène Dupont

# Élagages : une taille douce pour

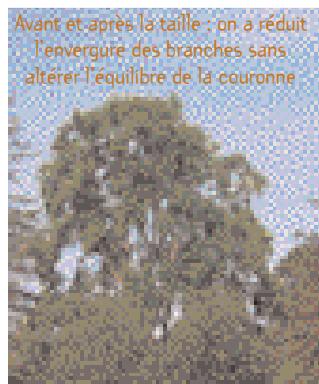
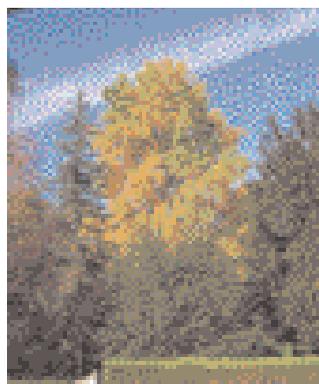
Les arbres d'ornement invités à cohabiter dans notre environnement immédiat, espaces publics et jardins privatifs, adorent la taille douce qui sait les respecter, préservant ainsi leur santé et leur longévité, une pratique encouragée et aujourd'hui largement développée.

Dans la nature, les arbres se sèment, grandissent, vivent et meurent, sans l'intervention des tronçonneuses. Mais au bord des routes, dans nos villes et villages, l'homme leur met la bride sur le cou. Taillés selon diverses formes géométriques ou libres, les arbres participent à la mise en scène des paysages. *"Tout le monde coupe, mais peu savent tailler"*, reprochait déjà Jean de La Quintinie, créateur du Potager du roy à Versailles. Heureusement, mais cela est récent, la taille raisonnée a pris le pas sur les coupes sévères.

## Le modèle anglais s'est imposé

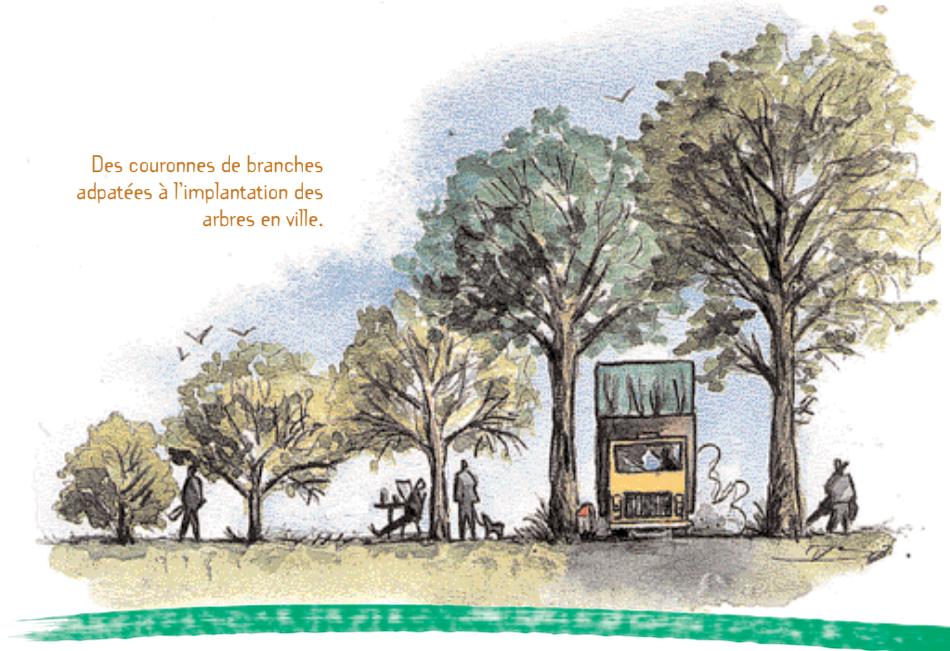
Il y a deux décennies encore, l'usage était de tailler sévèrement les arbres d'ornement, ce qui constituait souvent une véritable mutilation. En regardant à côté de chez nous, vers la Suisse et surtout l'Angleterre, les professionnels ont progressivement modifié leurs pratiques en faveur d'une intervention plus douce, qui respecte l'esthétique des arbres, leur forme et leur port naturel, ainsi que leur physiologie (encore mal connue d'ailleurs). *"On ne voit plus guère ces horreurs d'il y a 15 ans"*, se réjouit Philippe Le Quéré, qui dirige une entreprise d'élagage et taille douce implantée dans le Parc. Désormais, c'est le plus souvent la "taille à l'anglaise" qui prévaut, et c'est tant mieux pour nos arbres.

Cette taille douce comporte un certain nombre de règles, dont la principale est sans doute la qualité de la coupe, qui doit être irréprochable et respecter l'angle de coupe. Il est fortement conseillé de désinfecter les outils entre chaque arbre (avec de l'alcool à brûler, par exemple).



Avant et après la taille : on a réduit l'envergure des branches sans altérer l'équilibre de la couronne

Des couronnes de branches adaptées à l'implantation des arbres en ville.



Le maintien du port naturel de l'arbre ou son rééquilibrage sera recherché et l'élagueur procédera à une réduction raisonnée, en évitant de supprimer plus du tiers du volume de la couronne. Il veillera aussi à la conservation de branches tire-sève (le rameau tire-sève devant être moitié moins gros que la branche coupée).

La taille douce ne se limite pas à une simple réduction du volume de l'arbre, une taille d'éclaircie donnera de la transparence à la couronne, lui enlèvera du poids, tandis qu'une taille d'entretien se limitera surtout à supprimer les bois morts. La restauration des vieux arbres demande, de son côté, un traitement approprié.

## Un être vivant à respecter

L'arbre est un être vivant qu'on ne peut pas traiter comme un matériau inerte. Bien des idées reçues ont été remises en cause. Par exemple, que l'hiver est la période de taille la plus favorable. Certes, c'était l'usage autrefois dans les campagnes, mais surtout cela arrangeait bien les paysans qui, libérés des travaux des champs, étaient plus disponibles. Les coupes, avant tout destinées à fournir du bois de chauffage (plus sec en hiver, le bois a un meilleur rendement thermique), constituaient alors la principale raison de tailler et d'abattre des arbres. En réalité,



La taille dite en tête de chat maintient un volume de feuillage constant

# respecter nos arbres



Sur le cèdre de Coubertin, les branches cassées par la sécheresse sont coupées en douceur par des professionnels

on peut pratiquer la taille tout au long de l'année (tant mieux pour la gestion de l'emploi dans les entreprises), sauf pendant la phase de montée de sève (mars généralement) et les journées de gel. Il est même recommandé de tailler les arbres *en vert*, pendant la période de végétation, car la cicatrisation des plaies ne se fait que lorsque la sève circule, sous l'effet d'éléments chimiques qui activent la mise en place du bourrelet cicatriciel.

Autre règle aujourd'hui remise en question, l'utilisation de cicatrisants sur les plaies de coupe. Certains les déconseillent même vivement, car au lieu de protéger la plaie, ce sont les spores et pourritures que l'on risque de mettre gentiment à l'abri, d'où ils peuvent tranquillement se développer au détriment de la santé de l'arbre. On préférera aux badigeonnages l'emploi de simples fongicides, du type bouillie bordelaise, remède universel, ou on laissera tout simplement l'arbre construire ses barrières naturelles.

## Le savoir-faire de grimpeurs agiles

Pour effectuer ces élagages en douceur, il n'y a qu'une seule méthode, grimper dans les arbres, ce qui permet de pénétrer dans la couronne pour y effectuer les tailles de sélection (impossibles à faire à partir d'une nacelle, par exemple). Et pas question d'utiliser des griffes (sauf sur les arbres à abattre) : elles infligent à l'écorce une multitude de petites blessures qui cicatrisent mal et constituent des foyers de pourriture. Les élagueurs réservent généralement la tronçonneuse aux plus grosses branches et leur meilleur outil reste la petite scie d'élagage, qui fait

une coupe bien nette. En tenue de sécurité des pieds à la tête (avec pantalon et veste anti-coupe), ils pratiquent le grimper et les déplacements dans les arbres avec beaucoup d'agilité, utilisant des techniques et un matériel qui s'apparentent aux disciplines sportives de l'escalade et de la spéléologie (harnais, cordages de rappel de 30 à 50 mètres, longe de sécurité). *"Tout cela fait de l'élagage un métier de passion, sportif et valorisant, qui plaît beaucoup aux jeunes"* souligne Philippe Le Quéré. Le revers des choses, c'est la pénibilité de ce travail difficile et fatigant, et ces professionnels



Villages

Que fait le Parc ?

Arbres chouchoutés

Ils sont au cœur des actions du Parc. Des preuves ? Jugez-en plutôt :

- Pour prolonger la saison culturelle "l'arbre dans tous ses états", le Parc a proposé aux communes une aide à la plantation d'arbres exceptionnels ou symboliques. Ainsi Magny-les-Hameaux, pour restaurer le paysage au lieu-dit l'Orme au berger, a choisi... deux ormes résistants. Lévis-Saint-Nom, en hommage à la ville de Lévis, au Québec, dont la famille fondatrice est liée à la lignée francilienne, a opté pour trois érables à sucre. Un pommier à fleurs a été planté près de la mairie de La Celle-les-Bordes, à Cernay-la-Ville, c'est un savonnier qui a été choisi par les enfants des écoles. A Choisel, un Chêne des marais servira de repère à la mare-abreuvoir d'Herbouvilliers, tandis qu'à Saint-Lambert-des-Bois, deux hêtres mettront en valeur la façade ouest du manoir communal.



Stage de taille pour les particuliers

- Le Parc subventionne la création ou la restauration de prés-vergers ou d'alignements, à 70% pour les communes et, sous certaines conditions (notamment visibilité depuis le domaine public), à 50% pour les particuliers. Des aides aux agriculteurs ont favorisé la création et la restauration de vergers et d'alignements de poiriers et de pommiers.

- Le guide des arbres fruitiers, édité en mai 2002, consacré aux variétés fruitières anciennes de bonne qualité gustative, qui se plaisent dans notre région,

propose une sélection d'une soixantaine de pommes et de poires. Il est en vente au Parc et dans les jardinerie locales.

- Les "stages arbres fruitiers" ont réuni plus de 320 amateurs depuis leur création en 1998. Leur animateur, Thierry Régnier, moniteur de taille à l'école du Breuil à Paris, a abordé successivement, dans ses cours théoriques et pratiques, la taille des plein-vent et petites formes d'arbres à pépins, les ennemis (maladies, parasites) et traitements, la taille des arbres à noyau, la multiplication des espèces fruitières (greffage, bouturage, marcottage, semis), les opérations d'été complémentaires à la taille d'hiver (ébourgeonnement, pincement, éclaircissage, ensachage).

- Enfin, le Parc a lancé une opération de sauvegarde d'anciennes variétés de poiriers. Vingt quatre d'entre elles, typiques de notre territoire, ont été repérées et greffées. Il était grand temps d'agir : en moins de quarante ans, la plupart des arbres fruitiers, souvent plantés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (pommiers ou poiriers en champs ou vergers, en rangs ou dispersés) ont été abattus, et ceux qui restent, malades ou vieillissants, menacent de disparaître d'ici dix ans.

hautement qualifiés doivent se reconvertir vers d'autres métiers bien avant l'âge de la retraite !

La formation d'arboriste grimpeur s'effectue dans des lycées agricoles ou écoles qui délivrent un certificat de spécialité "taille et soins des arbres d'ornement". Comme, près de chez nous, le CHEP du Tremblay-sur-Mauldre, dont les élèves, très demandés par les entreprises spécialisées, n'ont aucun mal à trouver des emplois.

Comment reconnaître les bons professionnels ? Leur participation à des cercles de qualité ou encore la détention du label *Qualipaysage* donnent les garanties d'un travail bien fait, préalable indispensable à la santé des arbres et à la bonne gestion du patrimoine arboré. ■

Hélène Dupont

Et si nous laissons reposer tranquillement nos fossiles pour nous intéresser un peu plus aux bienfaits du vent, du soleil, de l'eau et de la terre ? Des éléments essentiels et renouvelables qui permettent de faire le plein d'énergie.

Il y a juste trente ans, avec la crise pétrolière, était né un style de communication branché bon enfant, porté par quelques slogans qui transcendaient le Français moyen en passionnément malin. Et tous de reprendre fiers "on n'a pas de pétrole mais on a des idées" ou encore "faites la chasse aux *gaspis*". Le principe était louable, mais n'a guère dépassé le stade de l'idée. La seule véritable progression ? Notre consommation d'énergie... - + 40 % entre 1980 et 2000 -.

Aujourd'hui, le message se fait plus explicite et va droit au but : les énergies fossiles s'épuisent et polluent. Alors on vante l'utilisation d'énergies renouvelables, on vénère les bienfaits du vent, du soleil, de l'eau, de la terre, en d'autres termes qui font plus savant : les énergies éolienne, hydraulique, géothermique, le biogaz, la biomasse. Le ton est nouveau mais le sujet, lui, est vieux comme le monde - ayons une pensée émue face aux recherches de Léonard de Vinci, aux glaciers médiévaux (ces fosses géothermiques où étaient conservés des blocs de glace), aux moulins ou aux ouvrages hydrauliques antiques... - L'Homme s'est pollué la vie pour des préférences économiques et il se réveille au XXI<sup>e</sup> siècle en toussant, les yeux irrités et avec un goût amer au fond de la gorge ; "si j'aurais su..." confie l'Homme à ses descendants... La prise de conscience est internationale. Face à l'urgence de réduire ou tout au moins stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (les exigences du protocole de Kyoto), les énergies renouvelables sont une alternative aux énergies polluantes.

## La chasse aux gaspis est réouverte !

Chacun peut, parallèlement, opter pour des solutions individuelles en adéquation avec cette démarche : choisir des appareils qui consomment peu d'énergie (les appareils électriques de classe A), limiter au maximum les déperditions de chaleur (préférez des isolants naturels tels le lin, le chanvre, le liège, ou même la laine de mouton, des isolants recyclés telle la cellulose à base de papier, des isolants d'origine minérale comme l'argile expansée, la perlite et la vermiculite), limiter les émissions de polluants

### Repères

Les énergies fossiles s'épuisent, leur stock ne représente plus que 50 ans pour le pétrole, 65 ans pour le gaz et 260 ans pour le charbon, sur la base des consommations mondiales 2002. D'ici 2010, la France, en réponse à une directive européenne, devra produire 21 % de son électricité à partir des énergies nouvelles et renouvelables (ENR) contre 15 % aujourd'hui.

AUJOURD'HUI, IL Y A PLUS SIMPLE...



On redécouvre les vertus du poêle à bois

(véhicule à faibles rejets nocifs et conduite en douceur...), bref, adopter une attitude respectueuse de l'environnement (noter que sans le préfixe "respect", cela donne "tueuse")...

## Revue de modes... d'énergie

La plupart des grands gisements hydrauliques sont déjà exploités en France, cependant, des micro-centrales peuvent encore se développer sur nos rivières. L'énergie éolienne quant à elle représente un fort potentiel. Les dégradations paysagères handicapent cependant le déploiement des gigantesques éoliennes. Là encore, il existe des micro-centrales alimentées par de petites éoliennes. Quoi qu'il en soit, tout projet fait l'objet d'études d'impact sur l'environnement et d'une enquête publique obligatoire depuis janvier 2003.

La géothermie exploite la chaleur contenue dans les profondeurs de nos sols (+3,3°C tous les 100 m). Cette chaleur est récupérée et restituée aux locaux par l'intermédiaire d'une "pompe à chaleur", système qui peut aussi, en l'inversant, rafraîchir le logement. Le principe technologique est en effet le même que celui de nos réfrigérateurs : la chaleur est captée à l'intérieur du meuble, puis rejetée par le condenseur, cette sorte de radiateur situé au dos de l'appareil ; s'ajoute à la chaleur captée celle dégagée par le travail du compresseur qui véhicule le fluide réfrigérant. Une installation

### Expérimentation locale

Un habitant de Bullion a retenu la géothermie pour le chauffage de sa maison. Un forage de 80 m de profondeur et de 10 cm de diamètre accueille 4 tubes souples imputrescibles par lesquels circule le fluide (du glycol alimentaire) chargé de capter l'énergie présente dans le sol. Transférée à un niveau de température plus élevé (tel le réfrigérateur), cette énergie géothermique réchauffe le logement par l'intermédiaire d'un circuit d'eau sous plancher rayonnant, celui-ci ne dépassant pas 28° C. Un exemple sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

# le retour

géothermique et son forage sont onéreux, mais permettent cependant de bénéficier d'un crédit d'impôt et d'acquitter des factures d'électricité modestes : 1 kWh consommé par la pompe à chaleur permet de récupérer environ 3 kWh gratuits.

## Un potager qui turbine

C'est côté jardin que se poursuit notre (re)découverte des énergies renouvelables. Les déchets végétaux et les résidus de culture tout comme les déchets ménagers, les boues des stations d'épuration et les lisiers produisent du gaz par fermentation. Ce biogaz récupéré et brûlé produit de la vapeur qui entraîne des turbines, elles-mêmes produisant alors de l'électricité.

Les matières végétales regorgent de qualités et d'énergie. Elles constituent la biomasse. Plus simplement, faites un feu de bois et vous comprendrez ! Si l'on récupérait tous les résidus d'élagages ou les déchets des scieries (soit une estimation de 12 millions de m<sup>3</sup>) pour alimenter des chaudières, petites ou gigantesques, l'énergie gagnée serait phénoménale. Un ordre d'idée ? Une tonne de paille brûlée produit jusqu'à 3600 kWh ; six à huit tonnes suffiraient à assurer le chauffage d'une maison (bien isolée thermiquement) de 200 m<sup>2</sup> durant un an, en théorie. Sur un plan pratique, le plus compliqué ne serait certainement pas de concevoir la chaudière, les sécurités ou les appareils de régulation mais... de réapprendre à manier la fourche ! Autre souci, le bois brûlé rejette autant de CO<sub>2</sub> qu'il en a absorbé dans sa vie d'arbre, ce qui n'est pas idéal pour limiter l'effet de serre. La solution ? Annuler cette pollution par la plantation d'un arbre qui absorbera le gaz carbonique de feu son cousin.

## Un rayon de soleil dans un

## Côté associations

Issus de troupes de spectacles médiévaux, les quatre fondateurs de l'association Les meneurs de leu basée à Voisins-leu-Bretonneux souhaitent éveiller l'intérêt du public pour le patrimoine naturel et historique d'Ile-de-France. Reconstitutions de la louverie du XIV<sup>e</sup> siècle, spectacles et animations sur le thème de la forêt au Moyen-âge sont les fers de lance de leurs activités. Leu est l'ancien nom de loup ; le meneur quant à lui est, à l'origine, un forestier qui, à force de vivre au milieu des bêtes sauvages, bascule de leur côté et devient leur messager, capable de mener une meute de loups. La démarche de cette compagnie hors du commun est de sensibiliser le public à la richesse et au respect des ressources des forêts. La mise en scène s'appuie sur une reconstitution minutieuse des vêtements, des repas, des modes de vie d'une époque où l'homme et la nature entretenaient une relation étroite, dans le quotidien et l'imaginaire. Contes et fables écrits par les quatre compères

sur la base de recherches historiques ponctuent les représentations. L'animation rebondit parfois d'un combat d'escrime où les lourdes épées tournoient dans d'authentiques mouvements appris à la lecture de livres anciens. Des expositions sur les ressources qu'offrent la flore et la faune forestières, sur le loup ainsi que des ateliers sur l'artisanat du cuir et les plantes médicinales sont proposées parallèlement au spectacle. Les meneurs de leu ont décliné l'ensemble auprès d'écoles maternelles, s'intégrant au projet pédagogique sur le thème de la découverte de la société médiévale et de la forêt. "Nous apportons des informations que les professeurs ne connaissent pas forcément, nous sommes en costume et nous utilisons

des objets reconstitués de cette époque. Pour les enfants, tout cela est concret, le message passe très bien", explique Benjamin Cristini, président de l'association. Les meneurs de leu ont par ailleurs été couronnés premiers lors du tournoi de combat médiéval cette année au château de Crèvecœur dans le Calvados, pour le réalisme de leurs techniques et de leurs armements !



Reconstitution historique au Château de Crèvecœur en 2002.



## Echo-citoyenneté

### Que fait le Parc ?

## Conseils en énergie

En Haute Vallée de Chevreuse, nous avons montré que nous ne voulions pas de pétrole, montrons aussi que nous avons des idées, et mettons-les en œuvre ! Le Parc a mené cet été une campagne de diagnostics "conseil d'orientation énergétique" sur près d'une cinquantaine de bâtiments communaux. Des recommandations feront suite à cette initiative soutenue par l'Agence locale pour la maîtrise des énergies installée à Montigny-le-Bretonneux. L'Agence se tient également à la disposition des habitants du Parc : à la Maison du Parc le 1er mardi du mois de 14h à 16h et à la mairie de Magny-les-Hameaux les 2<sup>e</sup> mardis et 4<sup>e</sup> mercredis de 14h à 17h30. Pour tout projet, n'hésitez pas à la consulter ([www.energie-sqy.com](http://www.energie-sqy.com))".

## monde de pétrole brut

L'intérêt de l'énergie solaire en cette rentrée post-caniculaire n'est pas à prouver. La technologie des panneaux capteurs et cellules photovoltaïques a considérablement progressé. À tel point que c'est en Europe du Nord et, pour la France, en Alsace et en Rhône-Alpes, que l'énergie solaire est la plus utilisée ! Chauffe-eau, piscine, alimentation de planchers chauffant à forte inertie, les applications thermiques de l'énergie solaire captée par rayonnement satisfont aussi bien les logements individuels que collectifs ou les bureaux. De même, les cellules photovoltaïques solaires s'utilisent aussi bien pour les lanternes

d'éclairage de jardin que pour la signalisation routière, les stations de pompage ou d'épuration, les relais GSM, etc.

Enfin, au rayon cadeaux de soleil, l'Ademe d'Ile-de-France finance jusqu'en 2006 de 20 à 25 % des installations solaires. Pour connaître les conditions, renseignez-vous au numéro vert 0800 310 311. ■

Patrick Blanc



## Les meneurs de leu : vie et nature au Moyen-âge



# Les temps forts du Parc

0 1 3 0 5 2 0 9 0 9

**9 Rallye pédestre**

Dimanche **12** octobre 2003

de Senlis à Dampierre-en-Yvelines

Une journée de découverte ludique, au fil de l'eau, dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Inscriptions sur place  
Renseignements 01 30 52 09 09

## Sorties découvertes

Partez à la rencontre du patrimoine naturel et culturel une journée ou un après-midi. Découvrez les lieux insolites de votre région.



### OCTOBRE

**Dimanche 5 :** après-midi Autour de Jean Racine. Promenade commentée du chemin Jean Racine (5 km) par une conférencière.

**Samedi 18 :** après-midi Visites guidées du Skit du St-Esprit et de l'abbaye Notre-Dame de la Roche.



### NOVEMBRE

**Vendredi 14 :**

Sur les pas des hommes célèbres

**Matin :** visite guidée de la Fondation Coubertin.

Déjeuner au restaurant le Brigandville.

**Ap-midi :** visite guidée de la Maison Triolet-Aragon.

## SORTIE DU CINÉ BALADE

**Sous les frondaisons, la fronde**

Chaque balade est accompagnée d'un livret de 16 pages, illustré et enrichi de photos, de cartes et de textes. Les balades sont accompagnées d'un livret de 16 pages, illustré et enrichi de photos, de cartes et de textes.

**RETOUR** Dans et autour des Vaux de Senlis, caennais des Montfaucon, Montfaucon-les-Vaux.

**Le livret des Vaux de Senlis**

- Une carte de la Vallée de Senlis et de la Vallée de Chevreuse.
- Une carte de la Vallée de Senlis et de la Vallée de Chevreuse.
- Une carte de la Vallée de Senlis et de la Vallée de Chevreuse.

Un livret avec onze balades sur les traces de films tournés en Vallée de Chevreuse, en vente à la maison du Parc 6 €

**D'octobre à juin des événements culturels autour de l'eau**

**tout le monde à l'eau!**

Renseignements 01 30 52 09 09